



FORMATIONS DES TORRIERES

222 rue du 12 Septembre 1944 – 88300 NEUFCHATEAU

Tél : 03 29 94 08 05

Email : formations@formations-des-torrieres.fr

Agent de Sécurité Cynophile



LE PROGRAMME

MODULE JURIDIQUE - 35h

- Législation et réglementations cynophiles
 - Connaissances des dispositions applicables à l'activité mentionnée au 1° de l'article L 611-1 du livre VI du Code de Sécurité Intérieure avec l'usage d'un chien
 - Application du Code Rural et connaissance des lois chiens dangereux

CONNAISSANCES GÉNÉRALES DU CHIEN - 35h

- L'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien
- Les principales maladies, La vaccination
- La psychologie canine
- La morphologie et l'anatomie

OBEISSANCE ET SOCIABILITÉ DU CHIEN - 54h dont 42h de mise en pratique

- Les techniques d'obéissance
- L'adaptabilité du chien envers son environnement
- Les techniques du binôme maître-chien

MAÎTRISE DU CHIEN DANS LE CADRE DE LA LÉGITIME DÉFENSE – 92h dont 78h de mise en pratique (avec 21h de nuit)

- L'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée
- Faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense
- Une action mordante

DÉTECTION DE PERSONNES ET D'OBJETS POUVANT PORTER PRÉJUDICE À LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES – 99h dont 86h de pratiques (avec 28h de nuit)

- Comprendre et utiliser de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine, visuelle et auditive, pistage).
- Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de ronde.
- Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche.

DURÉE DE LA FORMATION : 322 HEURES (46 jours)

Soit 315 H de formation + 7 H d'examen

Public visé :

- Toute personne souhaitant exercer dans les métiers de la Sécurité Privée en tant qu'Agent de Sécurité Cynophile
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (Contactez-nous pour connaître les possibilités d'adaptation)

Nombre de stagiaires par session : de 4 à 10 maximum

Prérequis :

- Être titulaire du TFP APS ou détenir une carte professionnelle en cours de validité portant la mention «surveillance humaine ou surveillance par des moyens électroniques de sécurité ou gardiennage», conformément au Code de la sécurité intérieure
- Être titulaire du titre SST en cours de validité
- Être majeur(e)
- Avoir le permis de conduire et un véhicule équipé d'une caisse de transport adéquate
- Posséder ou acquérir un chien adéquat :
 - test du chien obligatoire avant l'entrée en formation
 - âgé de 15 mois minimum le jour de l'examen
 - identifié à votre nom dans les 15 jours qui suivent le démarrage de la formation
 - Passeport vaccinal à jour (*vaccinations : Carré, Hépatite contagieuse, Leptospirose, Parvovirose, Rage et les deux formes de Toux de chenil, formes virale et bactérienne*).
 - Attestation d'assurance responsabilité civile incluant la détention de son chien
 - Chien LOF ou dont le phénotype doit correspondre à une race habilitée au mordant (chien de 1^{ère} catégorie interdit)

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour une parfaite compréhension et maîtrise de son chien (sociabilité et obéissance)
- Comprendre et appliquer les règles d'hygiène, d'entretien, d'habitat, d'alimentation et de soins du chien
- Acquérir les connaissances et la maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense
- Acquérir les compétences de l'interprétation, de l'intervention et l'utilisation optimale des qualités de son chien dans le respect du cadre professionnel et réglementaire

Financement :

- Possibilité de prise en charge du coût de la formation selon la situation du futur stagiaire (entreprise, pôle emploi, conseil régional, etc)

Modalités d'évaluation :

La formation est validée par un examen final regroupant une épreuve théorique informatisée et une épreuve pratique.

Le titre est alors valable 5 ans.

Modalités et délai d'accès :

72 heures si l'ensemble des documents est conforme aux attentes demandées pour intégrer une formation initiale ASC ou 1 mois si aucune démarche n'a été faite

Méthode mobilisée :

Livret d'accueil / PC sécurité / Support de cours théorique ASC / Mises en situation et exercices pratiques / Attestation de formation / Matériels de mordant / Terrain et zones d'entraînement... / Boxes d'attente / Salle de cours équipée / Carnet d'entraînement

TARIF : 3 850 €